

## Reconnaissance par erreur d un enfant

Par THIERRY, le 14/09/2010 à 23:48

Bonjour, j ai reconnu par erreur un enfant qui n est pas le mien! peut on avec un test de paternité annuler cette reconaissance

Par mimi493, le 15/09/2010 à 01:16

Depuis combien de temps l'avez-vous reconnu ? Pendant combien de temps vous êtes-vous comporté comme son père ?

Si vous pouvez encore faire annuler cette reconnaissance, il vous faut un avocat impérativement pour intenter, devant le TGI, une action en contestation de filiation.